



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/861

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale et l'Université Jean Moulin Lyon 3 / Laboratoire ELICO, pour la valorisation de la lecture numérique dans le secteur jeunesse

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/861 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 / LABORATOIRE ELICO, POUR LA VALORISATION DE LA LECTURE NUMERIQUE DANS LE SECTEUR JEUNESSE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Bibliothèque Municipale de Lyon (BmL) a mis en place, depuis 18 mois, une offre numérique centrée sur les tablettes, destinée en premier lieu au jeune public et à travers lui, aux familles. Cette nouvelle offre, conçue comme complémentaire de l'offre traditionnelle de la bibliothèque, est motivée par plusieurs objectifs : donner à connaître et comprendre ce nouvel environnement, donner accès à la création numérique foisonnante accessible sur ce support, développer la créativité au travers des nombreux outils accessibles, répondre à l'enjeu de l'appropriation du numérique.

Après une première expérimentation dans le cadre de l'exposition Ré-Création en 2013, dont le volet numérique a rencontré un grand succès auprès des enfants comme des parents, la BmL a développé différentes animations sur tablettes à destination du jeune public. Elle propose actuellement sur l'ensemble de son réseau deux types d'animations récurrentes :

- les « Goûters d'applications numériques » : ces ateliers comprennent un temps de pratique des tablettes et un moment de dialogue avec les parents pour répondre à leurs interrogations (sur la gestion du temps, les limites...);
- le « Temps du conte » numérique, qui enrichit la narration et/ou la lecture d'album d'éléments projetés à partir d'un ipad.

Une offre en libre service est également proposée, pour l'instant au seul département Jeunesse de la Part-Dieu : 5 ipads sont présentés en accès libre, proposant des sélections d'applications par thème et par âge. Les applications sont sélectionnées par un groupe de bibliothécaires selon des critères de qualité qui prennent en compte le fonds (message, vocabulaire, musique et image, absence de publicité et d'achat in-apps) et la forme (ergonomie).

Aujourd'hui, la BmL est identifiée comme un pôle de référence dans le monde des bibliothèques et à ce titre, sollicitée par divers partenaires. Ainsi, au cours du premier semestre 2014, la bibliothèque de la Part-Dieu a accueilli les « Wouap Doo Apps » Jeunesse (trophées récompensant des applications innovantes destinées à la jeunesse). La BmL a organisé à cette occasion un jury d'enfants, invité à donner son avis sur 8 applications numériques présélectionnées par l'équipe de la BmL, parmi les 33 applications en lice.

Elle est aujourd'hui sollicitée par une équipe de recherche du laboratoire ELICO (laboratoire de recherche lyonnais des sciences de l'information et de la communication, regroupant majoritairement des enseignants-chercheurs rattachés à la section 71 de la Conférence Nationale des Universités –CNU- des établissements universitaires de Lyon et Saint-Etienne), pour s'associer à une recherche portant sur les jeunes et la lecture numérique : quelles compétences sont mises en œuvre dans la lecture multi supports, quels effets sont produits en termes de cognition ? Quelles sont les implications informationnelles et communicationnelles ? Quelle est l'intégration de ces dispositifs dans la société et les univers professionnels ?

Cette recherche s'appuiera sur une étude d'observation dans le réseau des bibliothèques de Lyon, portant sur l'intégration et l'utilisation du numérique -et particulièrement des tablettes- dans les projets d'animation de la BmL à destination des jeunes publics, en considérant l'ensemble du processus : sélection des applis, conception et montage des ateliers par les bibliothécaires, déroulement des ateliers, appropriation par les usagers, prise en compte des retours et observations des publics (enregistrements sonores, vidéos, questionnaires...).

Pour la BmL, les enjeux sont les suivants :

- engager un travail réflexif sur sa pratique de médiation numérique auprès des jeunes publics et faire évoluer son offre en conséquence ;
- conforter son positionnement comme lieu d'expérimentation et d'innovation, notamment dans le domaine de la création numérique ;
- donner un cadre théorique pour situer et conceptualiser le rôle de la bibliothèque dans les écosystèmes numériques.

Il est donc proposé de signer une convention avec le laboratoire ELICO afin de fixer les modalités de fonctionnement de ce partenariat.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) et l'Université Jean Moulin Lyon 3, en vue de valoriser la lecture numérique dans le secteur jeunesse, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les autres documents y afférents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN